



*Une version française suit*

## **NEWS RELEASE**

**For immediate release**

### **Draft Sheep Code of Practice released for Public Comment**

**(Ottawa) 09 July 2013** – The Canadian Sheep Federation (CSF) and the National Farm Animal Care Council (NFACC) are pleased to announce the launch of the public comment period on the draft *Code of Practice for the Care and Handling of Sheep*.

The draft Code can be viewed and submissions made at [www.nfacc.ca/codes-of-practice/sheep](http://www.nfacc.ca/codes-of-practice/sheep) until **September 6, 2013**. The public comment period allows stakeholders - sheep producers, consumers and others with an interest in the welfare of sheep - to view the draft Code and provide input to the final Code. All submissions must be made through the online system and follow the instructions provided.

A Scientific Committee report summarizing research on priority welfare topics for sheep can be found online alongside the draft Code. This peer-reviewed report aided the discussions of the Code Development Committee as they prepared the draft Code of Practice. The committee includes researchers with expertise in sheep behaviour, health and welfare.

“The Code Development Committee has worked hard for the past two years developing the draft Code,” says John Hemsted, sheep producer from Ontario and Chair of the Code Development Committee. “This public comment period will allow us to ensure we are on the right track in providing sheep owners with the information they need to meet the needs of their animals. All feedback received through the public comment period will be considered by the committee as they finalize the new Code.”

“It’s been a pleasure to work with this diverse group of people to develop a draft Code that greatly advances the welfare of sheep,” says Dr. Carol Morgan, Canadian Federation of Humane Societies representative on the Code Development Committee. “We hope to receive broad input from the general public and from those involved in the sheep industry to ensure this Code reflects the values of Canadians and ensures good care of sheep.”

The sheep Code revision is led by a 17-person Code Development Committee. Members include sheep producers, animal welfare and enforcement representatives, researchers, veterinarians and government representatives. The final sheep Code of Practice will be released by the end of this year. More information on the Code development process is available at [www.nfacc.ca/codes-of-practice](http://www.nfacc.ca/codes-of-practice).

The sheep Code is one of eight Codes of Practice currently under revision as part of a multi-year NFACC project. Codes of Practice serve as our national understanding of animal care requirements and recommended practices. It is important Codes be scientifically informed, practical and reflect societal

expectations for responsible farm animal care. The Codes cover housing, feed and water, handling, euthanasia, transport and other important management practices.

*Funding for the Codes of Practice is provided by Agriculture and Agri-Food Canada's Agricultural Flexibility Fund, under the Addressing Domestic and International Market Expectations Relative to Farm Animal Welfare initiative, as part of Canada's Economic Action Plan.*

### **About the National Farm Animal Care Council**

NFACC is a collaborative partnership of diverse stakeholders created in 2005 to share information and work together on farm animal care and welfare. It is the national lead for farm animal care issues in Canada. NFACC would like to acknowledge the Canadian Animal Health Coalition (CAHC) for their role in securing funding for this project. For more information on NFACC visit [nfacc.ca](http://nfacc.ca).

### **About the Canadian Sheep Federation**

CSF is a national non-profit organization that represents all Canadian sheep producers. Established in 1990, the primary responsibility of the organization is to set national policy for the sheep industry. The mission of the CSF is to represent all producers in providing leadership aimed at cooperative work among all levels of government and industry-related organizations, both domestic and foreign, to further the viability, growth and prosperity of the Canadian sheep, wool and dairy industry.

- 30 -

For more information contact:

- Jackie Wepruk, General Manager & Project Coordinator, National Farm Animal Care Council, (403) 783-4066, [nfacc@xplornet.com](mailto:nfacc@xplornet.com), [www.nfacc.ca](http://www.nfacc.ca)
- Corlena Patterson, Executive Director, Canadian Sheep Federation, 1-888-684-7739, [corlena@cansheep.ca](mailto:corlena@cansheep.ca), [www.cansheep.ca](http://www.cansheep.ca)

-----

## COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

### **La version préliminaire du Code de pratiques pour les moutons est diffusée pour commentaires publics**

**(Ottawa) Le 9 juillet 2013** – La Fédération canadienne du mouton (FCM) et le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) ont le plaisir d'annoncer le lancement de la période de commentaires publics sur la version préliminaire du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des moutons*.

Le code préliminaire peut être consulté et commenté sur le site [www.nfacc.ca/codes-de-pratiques/moutons](http://www.nfacc.ca/codes-de-pratiques/moutons) jusqu'au **6 septembre 2013**. Cette période de commentaires publics permet aux acteurs du milieu – producteurs de moutons, consommateurs et autres personnes intéressées par le bien-être des moutons – de consulter la version préliminaire du code et d'avoir leur mot à dire sur sa version finale. Les commentaires doivent se faire par le système en ligne en suivant les instructions.

On peut consulter en ligne, avec le code préliminaire, le rapport d'un Comité scientifique résumant la recherche sur les questions de bien-être prioritaires pour les moutons. Ce rapport examiné par des pairs a contribué aux discussions du Comité d'élaboration du code durant la préparation de la version préliminaire du code de pratiques. Le Comité scientifique inclut des chercheurs spécialistes du comportement, de la santé et du bien-être des moutons.

« Le Comité d'élaboration du code a beaucoup travaillé au cours des deux dernières années à élaborer la version préliminaire du code » indique John Hemsted, éleveur de moutons de l'Ontario et président du Comité d'élaboration du code. « Cette période de commentaires publics nous permettra de nous assurer que nous sommes sur la bonne voie : que nous offrons aux propriétaires de moutons l'information qu'il leur faut pour répondre aux besoins de leurs animaux. La rétroaction qui nous sera envoyée durant la période de commentaires publics sera étudiée par le comité et servira à parachever le code. »

« Ce fut un plaisir de travailler avec ce groupe de gens de divers horizons à ébaucher un code qui fera grandement progresser le bien-être des moutons » affirme D<sup>re</sup> Carol Morgan, qui représente la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux au Comité d'élaboration du code. « Nous espérons recevoir de nombreux points de vue du grand public et des intervenants de l'industrie du mouton pour que ce code reflète les valeurs de la population canadienne et qu'il fasse en sorte que l'on s'occupe bien des moutons. »

La révision du Code pour les moutons est pilotée par un Comité d'élaboration de 17 personnes. Il se compose d'éleveurs, de représentants d'organismes voués au bien-être animal et à l'application des lois connexes, de chercheurs, de vétérinaires et de représentants du gouvernement. La version définitive du Code de pratiques pour les moutons sera publiée d'ici la fin de l'année. Pour en savoir plus au sujet du processus d'élaboration du code, on peut consulter le site [www.nfacc.ca/codes-de-pratiques](http://www.nfacc.ca/codes-de-pratiques).

Le code pour les moutons est l'un des huit codes de pratiques en cours de révision dans le cadre d'un projet pluriannuel du CNSAE. Les codes de pratiques sont notre entente nationale sur les soins dont les animaux d'élevage ont besoin et les pratiques recommandées à cet égard. Il est important que les codes soient

fonctionnels, scientifiquement éclairés et qu'ils reflètent les attentes de la société, à savoir que les animaux d'élevage ont droit à des soins responsables. Les codes traitent de pratiques importantes, dont le logement, l'alimentation et l'abreuvement, la manipulation, l'euthanasie et le transport.

*Le financement des codes de pratiques est assuré par le fonds Agri-flexibilité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada dans le cadre de l'initiative « Répondre aux attentes du marché intérieur et international en matière du bien-être des animaux d'élevage » et s'inscrit dans le Plan d'action économique du Canada.*

### **Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage**

Créé en 2005, le CNSAE est un partenariat de collaboration entre divers acteurs soucieux de partager de l'information et de travailler ensemble au bien-être et à la protection des animaux d'élevage. Le Conseil est le chef de file national en matière de soins aux animaux d'élevage au Canada. Le CNSAE souhaite remercier la Coalition canadienne pour la santé des animaux (CCSA), qui l'a aidé à obtenir des fonds pour ce projet. Pour plus de détails au sujet de CNSAE, visitez [nfacc.ca/francais](http://nfacc.ca/francais).

### **La Fédération canadienne du mouton**

La FCM est un organisme à but non lucratif qui représente tous les producteurs de moutons du Canada. La principale responsabilité de cet organisme fondé en 1990 est d'établir les politiques nationales de l'industrie ovine. Par le biais de son leadership, la mission de la FCM est de représenter tous les producteurs et de travailler en coopération avec tous les niveaux de gouvernements et organismes associés, ici ou à l'étranger, afin d'améliorer la visibilité, la viabilité, la croissance et la prospérité de l'industrie de la viande, des produits laitiers et de la laine des moutons au Canada.

- 30 -

Renseignements :

- Jackie Wepruk, directrice générale et coordonnatrice du projet, Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage, tél. (403) 783-4066, [nfacc@xplornet.com](mailto:nfacc@xplornet.com), [www.nfacc.ca](http://www.nfacc.ca)
- Corlena Patterson, directrice exécutive, Fédération canadienne du mouton, tél. 1-888-684-7739, [corlena@cansheep.ca](mailto:corlena@cansheep.ca), [www.cansheep.ca](http://www.cansheep.ca)